

# OBSERVATOIRE 2020

# HABITAT JEUNES BRETAGNE





# SOMMAIRE

 INTRODUCTION	5
 CONTEXTE	6
 PANORAMA DES RÉSIDENCES ET SHAJ	7
 PANORAMA DES LOGEMENTS	8
 PANORAMA DES PUBLICS ACCUEILLIS	9
UNE MIXITÉ EN ACCORD AVEC LE PROJET HABITAT JEUNES	
DES PUBLICS MAJORITAIREMENT EN ACTIVITÉ MAIS PRÉCAIRES	
LES MOTIFS D'ENTRÉE ET DE CHOIX DU LOGEMENT HABITAT JEUNES	
LE RÉSEAU HABITAT JEUNES ACCOMPAGNE VERS L'AUTONOMIE	
 PANORAMAS DÉPARTEMENTAUX	15
CÔTES D'ARMOR	
FINISTÈRE	
ILLE-ET-VILAINE	
MORBIHAN	
 REGARD SUR 2021	23
 LES ADHÉRENTS ACTUELS	24
 LES SERVICES HABITAT JEUNES EN 2022	26
 L'URHAJ BRETAGNE	26
 NOTES	27

Cette année l'observatoire breton du réseau Habitat Jeunes et des publics accueillis change de forme. Jusqu'à là orienté principalement sur la présentation de données brutes au niveau régional, départemental et par association, l'observatoire se veut aujourd'hui plus un outil d'analyse globale du réseau et de la population accueillie. Les données locales sont disponibles en fonction des besoins. L'URHAJ peut travailler sur des extractions spécifiques à la demande.

Vous pourrez découvrir dans cette édition des informations sur les Services Habitat Jeunes (SHAJ), une mise en lumière des tendances et évolutions des données chiffrées.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

L'ÉQUIPE URHAJ BRETAGNE

# INTRODUCTION



## LA MÉTHODE STATISTIQUE DU RÉSEAU HABITAT JEUNES

- L'Observatoire Permanent de l'Habitat Jeunes (OPHAJ) : les gestionnaires de FJT doivent communiquer chaque année à leurs partenaires (État, CAF, départements) leur bilan rendant compte de leurs activités et comportant un bilan d'occupation, d'actions sociales, un bilan financier et le tableau des redevances pratiquées. Ce bilan était appelé «Dossier vert». Dans les années 90, et afin d'uniformiser les données à collecter, l'UNHAJ a créé un outil de reporting commun pour tous les adhérents afin de rendre compte plus facilement de leur activité auprès des partenaires.

Au fil des années, les demandes concernant ce dossier ont pu évoluer selon les régions et l'outil est petit à petit devenu obsolète. Afin de répondre au mieux aux nouvelles demandes des partenaires mais aussi afin d'améliorer la connaissance de son réseau, l'UNHAJ a mis à jour cet outil en créant l'OPHAJ. Ce dernier reprend le principe de reporting mais avec les outils actualisés. Il est par exemple possible pour les adhérents utilisant SIHAJ d'extraire directement leurs données au sein de l'OPHAJ.

- Système d'Information Habitat Jeunes (SIHAJ) : l'UNHAJ propose de manière facultative un système d'information aux membres du réseau. Il permet de gérer l'attribution des logements, la gestion locative, la comptabilité, le suivi socio-éducatif des résidents ou encore la demande dématérialisée des APL des jeunes.

Ce système d'information permet donc des analyses fines et dynamiques sur le public logé, les jeunes accompagnés ou les demandes de logements. En Bretagne, 10 de nos 21 adhérents utilisent ce système d'information.

## MISE EN OEUVRE RÉGIONALE

Avec ces deux outils, en plus d'un suivi des implantations du réseau, l'UNHAJ arrive à retransmettre relativement fidèlement la réalité de terrain via les observatoires régionaux et nationaux. Malgré tout, la fiabilité des données récupérées repose sur le travail du reporting des adhérents qui peut parfois être disparate en raison de modalités de collecte différentes.

Pour cet observatoire sur les données 2020, l'exemple de notre nouvel adhérent, les Compagnons du Devoir et du Tour de France, est représentatif. N'étant pas membre d'un réseau par le passé, cet adhérent utilise des logiciels de gestion internes aux Compagnons du Devoir au niveau national qui ne permettent pas forcément de connaître et extraire les données qui nous intéressent. Ainsi, pour cet observatoire, un questionnaire simplifié leur a été adressé et un accompagnement sera mis en place afin de préparer la récupération de données pour l'exercice suivant.

# CONTEXTE



## 2020 : UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA CRISE

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire et les restrictions associées, a obligé le réseau Habitat Jeunes à s'adapter et à se réinventer afin de continuer de proposer un logement et un accompagnement aux jeunes qui le nécessitaient.

Les équipes des différentes associations adhérentes ont pu, et dû, s'adapter à des nouvelles formes de travail : équipes et animations collectives réduites, accompagnement individuel renforcé, découverte et prise en main d'outils numériques de travail... Le tout dans un climat anxiogène dominé par l'incertitude du lendemain et des évolutions constantes des protocoles.

Mais ce sont surtout les jeunes logeant dans les résidences du réseau qui ont le plus subi cette crise. En effet, la succession des restrictions a particulièrement touché les plus précaires et par conséquent les jeunes, le public des résidences Habitat Jeunes. Le passage en distanciel des enseignements, ou encore les fermetures temporaires d'entreprises ont eu un impact sur les publics accueillis : étudiants, apprentis, contrats précaires (CDD, intérim...).

Deux scénarios ont pu être observés dès mars 2020 et le premier confinement. De nombreux jeunes sont retournés dans leur famille, notamment les apprentis et étudiants, alors qu'à l'inverse, les jeunes en situation de rupture familiale, isolés ou les résidents salariés dans les secteurs encore en activité sont majoritairement demeurés dans leur logement.

Ainsi les entrées et les sorties ont été très réduites de mars à mai 2020. Certains jeunes ont conservé leur logement dans l'attente de la reprise de leur activité, d'autres l'ont quitté, libérant ainsi des places qui ont été souvent occupées par des jeunes particulièrement précaires. De fait, on observe une augmentation du nombre d'entrées pour motifs d'urgence et de rupture familiale (même si l'activité reste la raison première d'entrée en résidence Habitat Jeunes) en lien avec la période du premier confinement.

Alors que les durées de séjour avaient tendance à s'allonger au cours des années précédentes, les durées de séjours en 2020 sont restées relativement stables avec 53% des résidents restant plus de 6 mois (même chiffre qu'en 2019). A l'inverse, les séjours de moins d'un mois (apprentis et alternants majoritairement) sont passés de 16 à 18%.

En termes de développement, de nombreux projets Habitat Jeunes ont pris du retard mais 2020 a tout de même vu l'ouverture du FJT de Rostrenen (29), de la résidence «Le Colibri» à Rennes (35) ainsi que l'arrivée d'un nouvel adhérent : l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France à Rennes (35). L'équipe de l'URHAJ Bretagne a été renouvelée au cours de cette année.

2020 restera donc une année particulière au cours de laquelle le réseau Habitat Jeunes a su continuer à assurer ses missions d'accueil et d'accompagnement des jeunes en s'adaptant au contexte difficile et en répondant, au quotidien, aux besoins des résidents et des équipes.

# PANORAMA DES RÉSIDENCES ET SHAJ

## CHIFFRES CLÉS

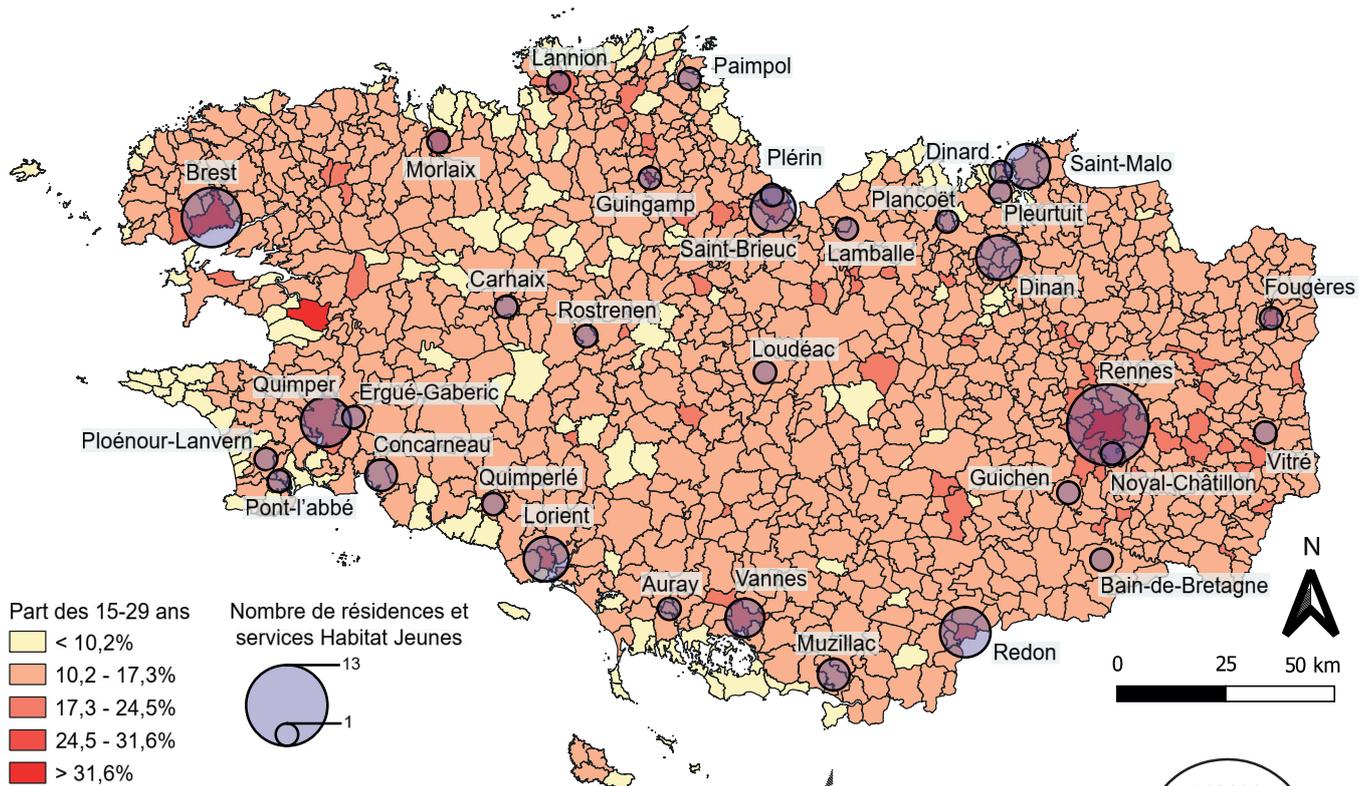
- 70 résidences principales et rattachées
  - 23 implantations en diffus
  - 4 services Habitat Jeunes et CLLAJ
- 3214 logements



En Bretagne, le réseau Habitat Jeunes, regroupant 21 adhérents, se compose de différents types de bâti :

- Des résidences aux capacités variables allant d'une dizaine de logements à plus de 130 logements.
- Des petits collectifs d'une dizaine de logements souvent dans des zones moins denses.
- Du logement diffus, dans des secteurs ruraux comme urbains.

## Part des 15-29 ans par commune et nombre de résidences et services Habitat Jeunes



## À NOTER

L'UNHAJ catégorise le diffus de la façon suivante : 1 à 10 logement côte à côte ET pas d'espace de vie collective. Ainsi 12 logements sans espace de vie collective tout comme 8 logements avec espace de vie collective seront considérés comme une résidence rattachée/secondaire. Au contraire 8 logements regroupés dans le même bâti, sans espace de vie collective sont bien catégorisés en diffus.



En plus de proposer des logements, certaines associations gèrent des Services Habitat Jeunes (SHAJ) ayant pour vocation d'accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes dans la recherche de logements (dit services AIO-A). Ces services conseillent les demandeurs et mobilisent les acteurs locaux (publics comme privés) pour offrir et sécuriser différentes réponses de logements adaptées aux jeunes, qu'ils soient résidents ou non.

Des professionnels accueillent, informent de façon collective ou individuelle et accompagnent les jeunes dans leur recherche et leur accès au logement : démarches administratives liées aux dispositifs d'entrée et de maintien dans le logement (tant au niveau des états des lieux, que des demandes d'APL, ou encore de mobilisation des dispositifs d'Action Logement...), droits et devoirs liés au logement, gestion du budget, dispositifs d'aide constituent autant d'informations et de conseils contribuant à la responsabilisation des jeunes et à leur autonomie .

Au total en 2020, ce sont 1140 jeunes qui ont pu être informés sur leurs droits, orientés vers les bons interlocuteurs ou accompagnés dans leur recherche de logement.

# PANORAMA DES LOGEMENTS



*N.B : Les chiffres ne portent que sur 40% des logements du réseau.*

*N.B : Le bloc rouge représentent les chambres collectives (double ou plus) – 0.2%*

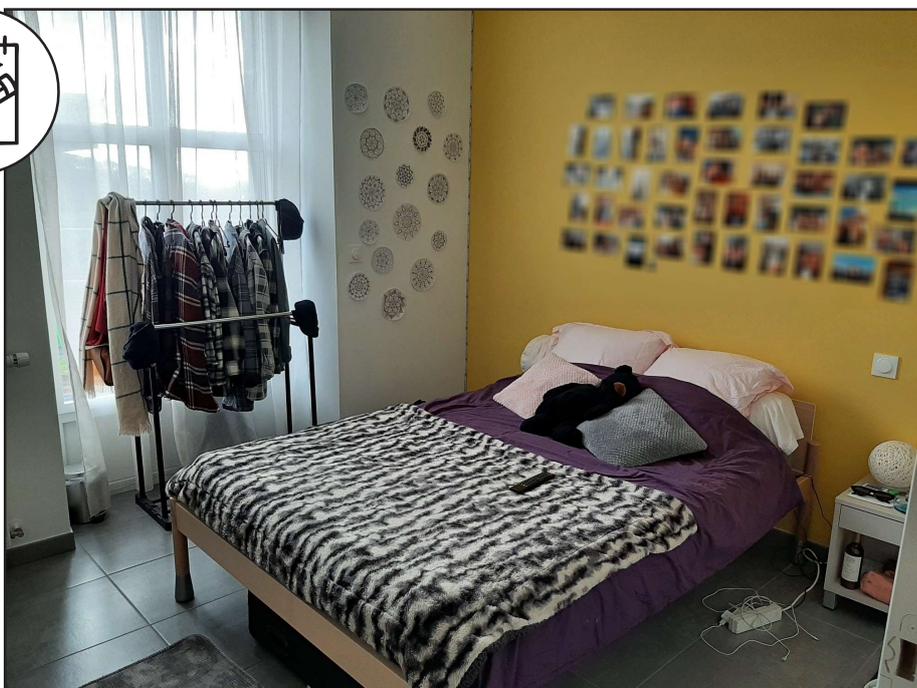
À l'apparition des FJT, dans les années 50, la norme était de proposer des cuisines et sanitaires collectifs ainsi que des dortoirs pour logements. Depuis, les adhérents, accompagnés des bailleurs sociaux, ont adapté le bâti et l'on retrouve maintenant dans une très grande majorité des T1 et T1 bis dans le parc FJT breton. Il est important de noter que ce fait n'est pas une réalité dans toutes les régions françaises : on retrouve par exemple encore 58% de chambres individuelles ou collectives dans le parc des adhérents occitans.

Malgré qu'elles ne correspondent plus au besoin majoritaire, les chambres individuelles (9m<sup>2</sup>) existent toujours, principalement dans les établissements les plus anciens. Elles ont tendance à disparaître dans les opérations neuves ou de réhabilitation mais disposent tout de même d'un bénéfice considérable : offrir les redevances les plus basses pour les publics les plus précaires.

La diversification de l'offre de logement, sujet majeur au sein de l'UNHAJ, se poursuit donc en Bretagne. L'augmentation du nombre de T2 (familles monoparentales, couples) ainsi que de T3 (colocations) montre l'adaptation du réseau aux besoins émergents sur leurs territoires. Au niveau national et régional, de nombreuses expérimentations fleurissent afin de répondre au mieux à la demande : tiny-houses, logement chez l'habitant, résidences intergénérationnelles, séjours fractionnés...

## À NOTER

La norme concernant la surface minimale des chambres est passée à 12 m<sup>2</sup> habitables pour un logement récent (construit après un décret de 2002).



Exemple d'un logement T2 dans la résidence de Rostrenen (22) - Lorsque la taille des logements le permet, les gestionnaires proposent de plus en plus souvent des lits deux places afin de mieux répondre aux besoins des résidents.

# PANORAMA DES PUBLICS ACCUEILLIS

## CHIFFRES CLÉS



- 6645 résidents dans l'année
- 35% de femmes - 65% d'hommes
- 87% de moins de 26 ans
- 58% des jeunes ayant moins de 837€ de revenus mensuels
- 8875 jeunes accueillis en résidences ou service logement

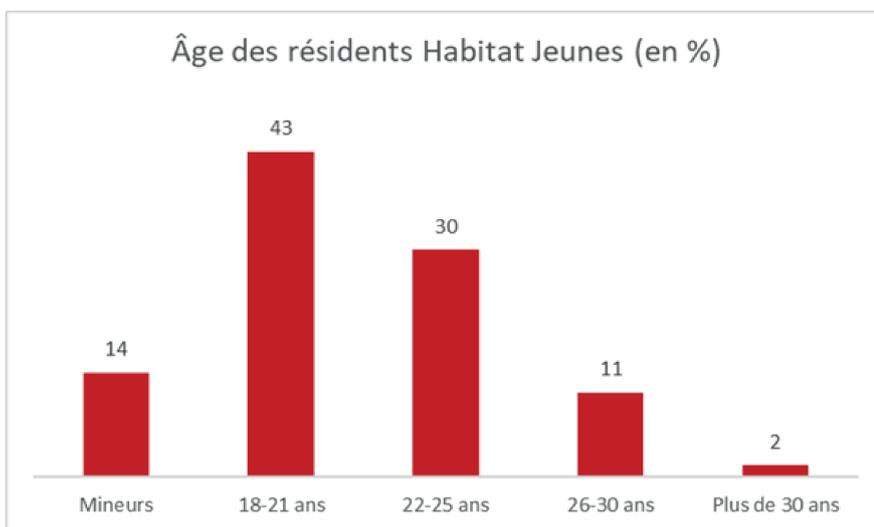
## UNE MIXITÉ EN ACCORD LE PROJET HABITAT JEUNES

L'UNHAJ définit au sein de sa charte le projet Habitat Jeunes, et notamment le principe de mixité : «[...] en utilisant, à partir de l'habitat, les atouts de la vie collective enrichie par un brassage délibéré favorisant la rencontre et les échanges entre jeunes et usagers, encourageant les solidarités de proximité issues de la multiplicité des expériences, des situations, des perspectives qui sont celles de tous nos publics. ».

En parallèle du projet porté par le réseau, les adhérents doivent répondre aux attendus des institutions publiques comme la CNAF. Celle-ci définit d'ailleurs le public cible devant être accueilli en FJT dans sa dernière circulaire concernant la Prestation de Service Socioéducative (PSE) datant d'octobre 2020 :

- Un public socle de jeunes âgés de 16 à 25 ans en situation d'insertion sociale et professionnelle (minimum 65%)
- Les autres publics : les jeunes âgés de 26 à 30 ans, les jeunes étudiants non-salariés ou les jeunes scolarisés (notamment les lycéens) et les apprentis de moins de 16 ans (maximum 35%)
- Les publics accueillis dans le cadre d'un conventionnement avec un tiers (ASE, PJJ...) (maximum 15%)

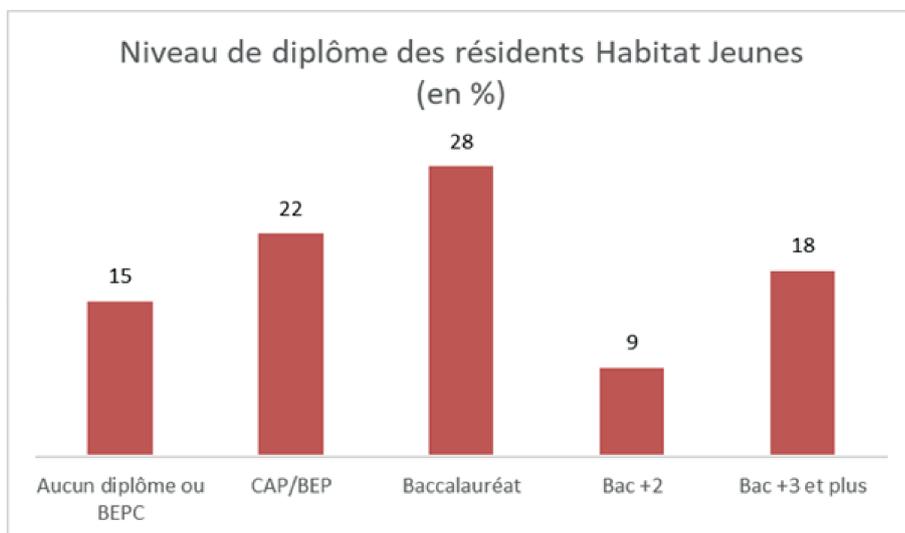
Âge des résidents Habitat Jeunes (en %)



Dans les faits, cette mixité prônée dans le projet Habitat Jeunes doit donc se confronter avec les attentes des institutions publiques. On constate une prédominance des moins de 26 ans (87%) comme le demande la CNAF. La part des mineurs est majoritairement due aux apprentis accueillis dans les résidences, ce qui impacte également le niveau de diplôme à l'entrée en résidence (notamment la catégorie « sans diplôme »).

À l'inverse donc de l'âge du public accueilli, on constate un relatif équilibre dans la répartition du niveau de diplôme des résidents à l'entrée. Cela illustre parfaitement la diversité des profils pouvant se croiser et se rencontrer au sein des résidences.

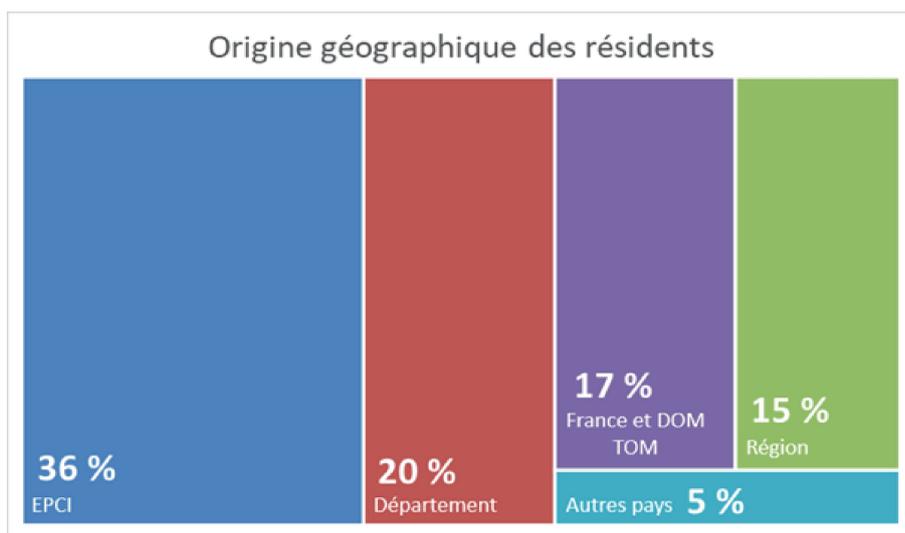
Niveau de diplôme des résidents Habitat Jeunes (en %)



N.B : 9% de «Non Renseigné» (N/R)

Cette diversité se retrouve également dans l'origine géographique des résidents. Même si 59% d'entre eux viennent du département où se trouve le FJT, ce qui montre un ancrage local important, près d'un quart viennent d'une autre région, voir d'un autre pays.

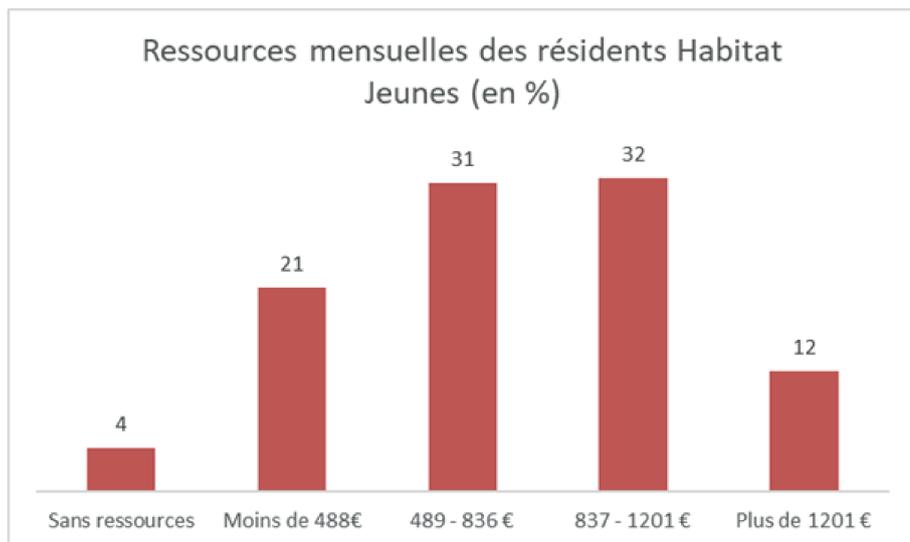
Origine géographique des résidents



N.B : 6% N/R

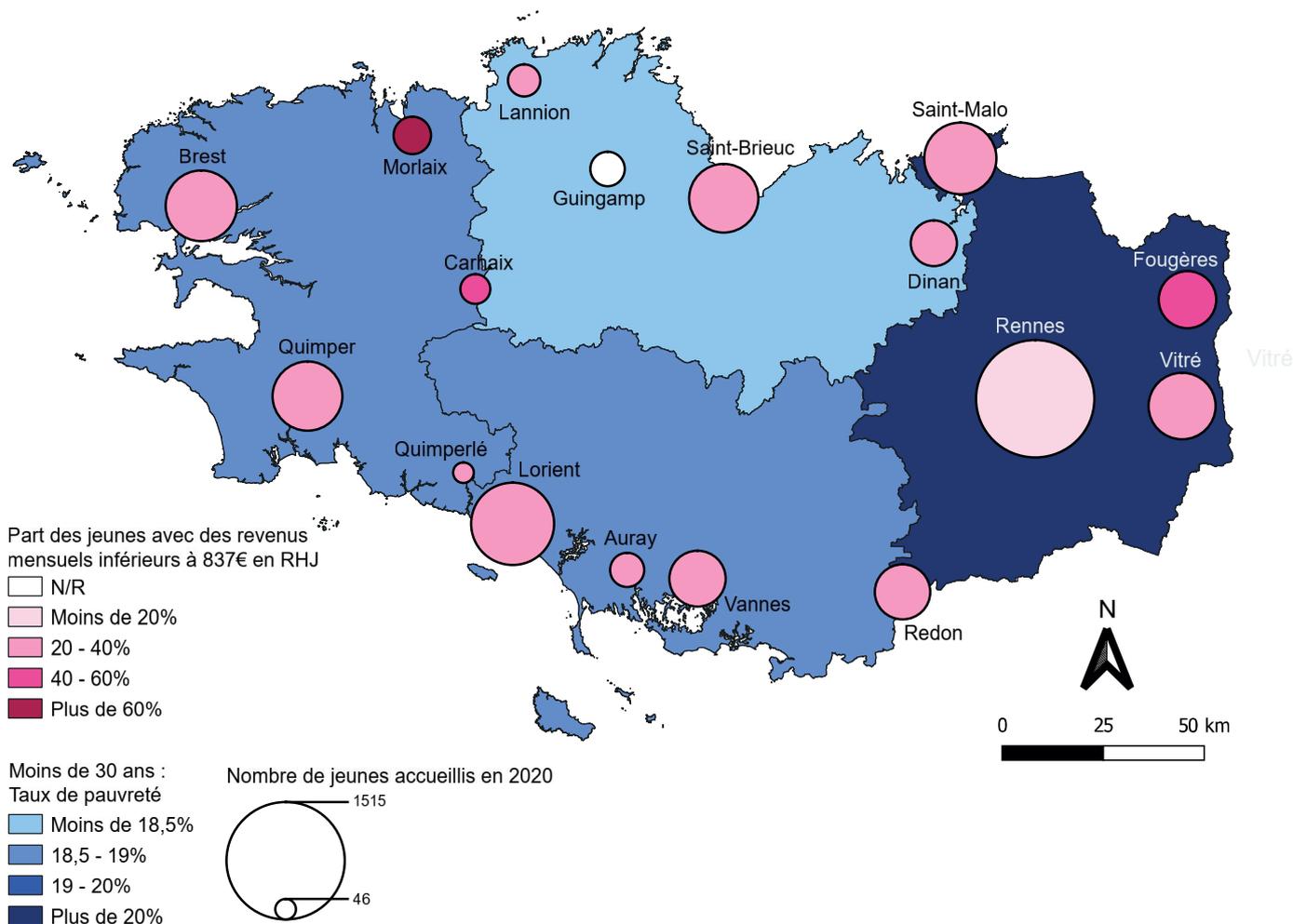
En tant qu'acteur du logement social, le réseau Habitat Jeunes se doit de permettre aux jeunes susceptibles de rencontrer le plus de difficultés pour trouver un emploi ou une formation, par leur genre, leur âge ou leur niveau de diplôme, de disposer d'une solution logement accessible et adaptée. L'accompagnement socio-éducatif proposé participe de cette dynamique globale d'insertion sociale.

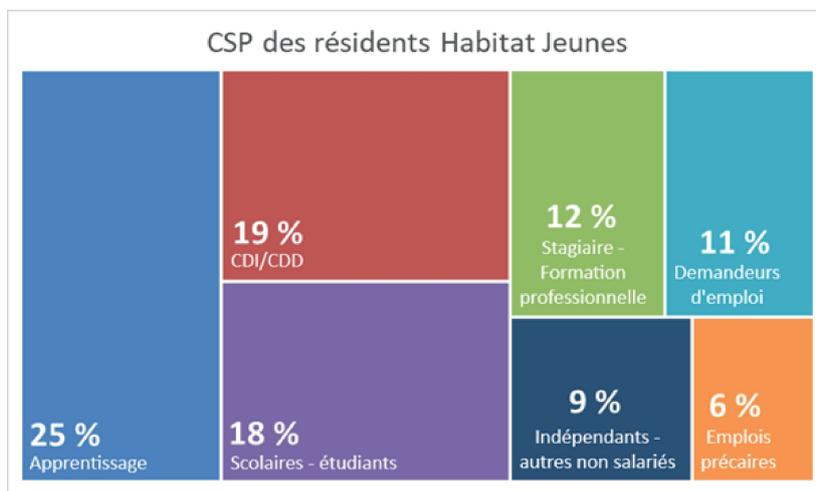
## DES PUBLICS MAJORITAIREMENT EN ACTIVITÉ MAIS PRÉCAIRES



Alors que 61% des résidents sont en activité, les ressources de 59% des résidents ne dépassent pas 836 euros par mois. Ce phénomène s'explique par l'importance des temps partiels et du public apprenti, dont les revenus moyens sont inférieurs à 837 euros par mois. En mettant ces chiffres en lien avec le niveau de diplôme des résidents vu précédemment, on peut constater qu'être jeune diplômé aujourd'hui n'empêche pas la précarité.

Part des moins de 30 ans sous le seuil de pauvreté par département et part des résidents ayant des revenus inférieurs à 837€ mensuels par commune

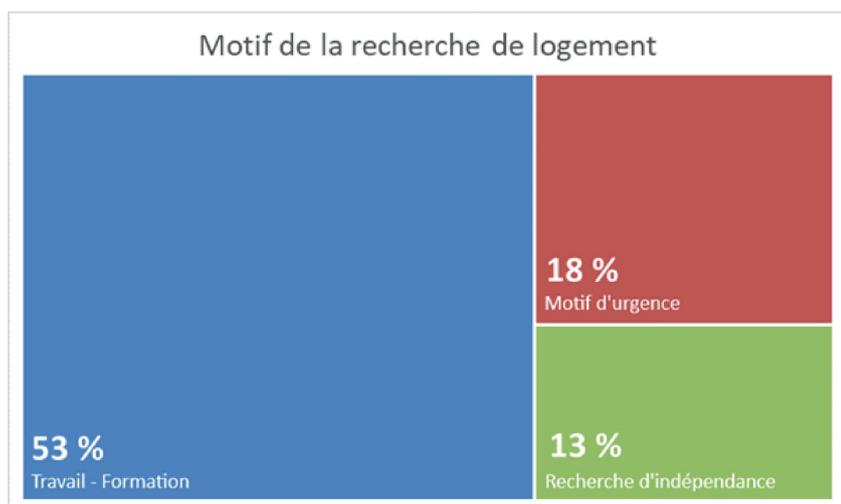




*N.B : Emplois précaires : saisonniers, contrats aidés, intérim.*

Le réseau Habitat Jeunes est pour les jeunes, compte tenu de la faiblesse de leurs moyens financiers, l'une des seules solutions logement accessibles. Le niveau des APL, l'absence de garant, l'ensemble des charges comprises dans le loyer (redevance) est en adéquation avec leur situation. Les jeunes ont ainsi des chances augmentées de se former, d'accéder à un emploi, un stage afin de réussir leur projet professionnel et leur insertion dans la société et le monde du travail.

## LES MOTIFS D'ENTRÉE ET DE CHOIX DU LOGEMENT HABITAT JEUNES

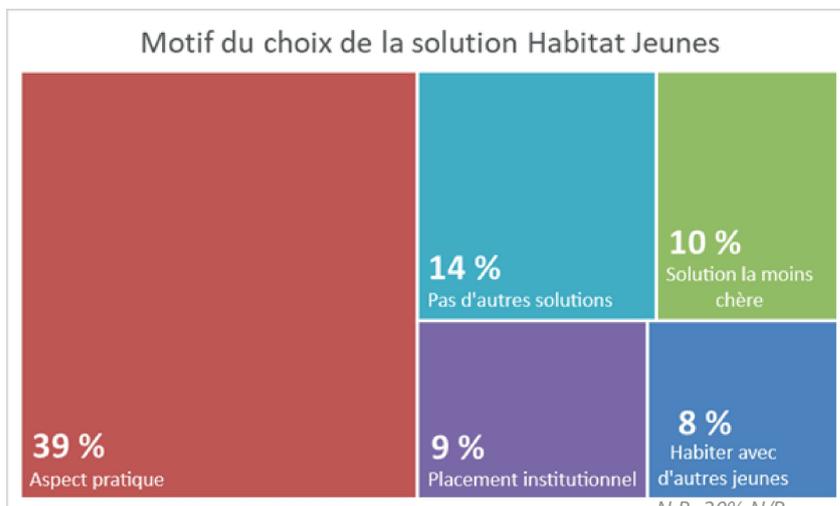


*N.B : Motif d'urgence : Rupture et conflit familial, évolution familiale (couple, naissance prévue...), logement inadapté, sortie prévue du logement, sans logement.*

*N.B : 17% N/R*

Le principal motif d'entrée en résidence Habitat Jeunes, à savoir l'activité professionnelle et formative (pour 53% des jeunes), montre bien la réponse apportée par les résidences aux besoins de mobilité des jeunes qui peuvent être, dans ce cadre, non originaires du territoire de la résidence et doivent souvent trouver rapidement un logement tout en ayant des contraintes sociales et économiques fortes.

Le choix du séjour, avec 49% des résidents soulignant l'aspect pratique et économique des résidences, montre bien l'adaptabilité de la solution HAJ aux contraintes des jeunes grâce à la souplesse des durées de séjour, la simplification des démarches d'accès au logement et le niveau d'APL majoré. Pour les plus précaires socialement, la solution HAJ apporte un accompagnement qui les amène progressivement vers une plus grande autonomie sociale et économique



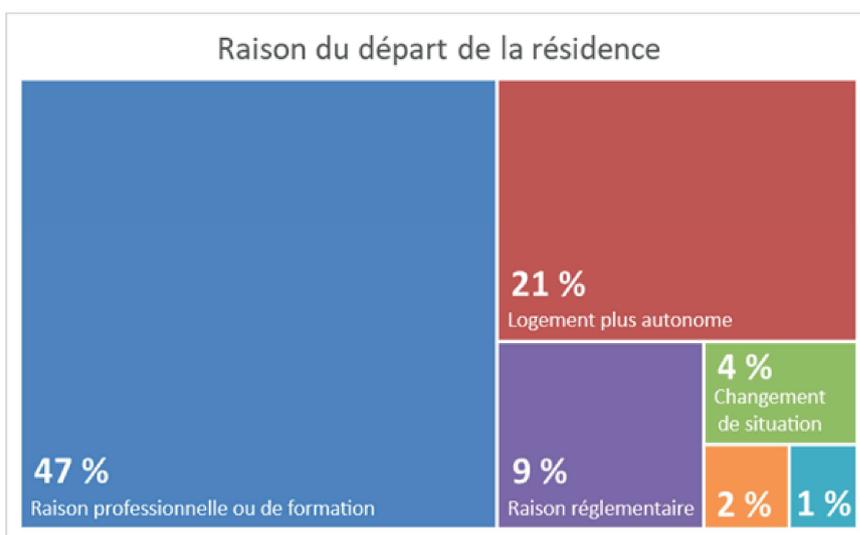
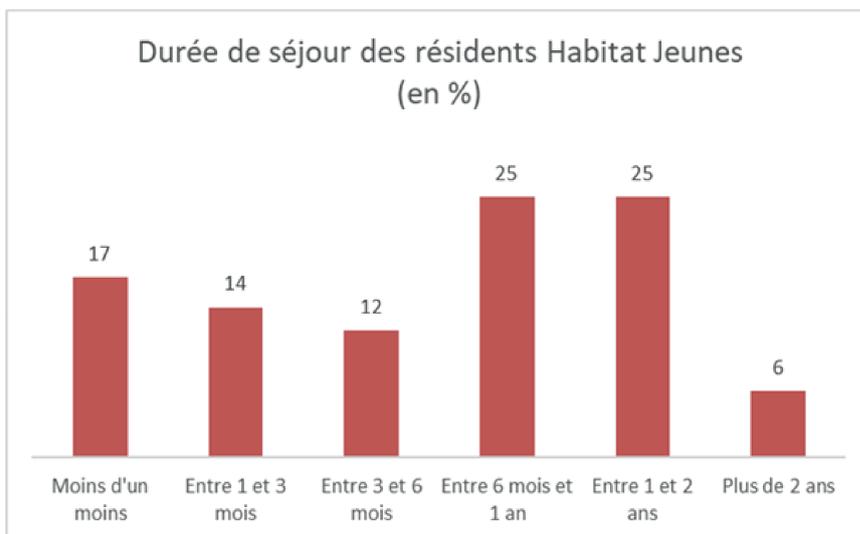
*N.B : 20% N/R*

## LE RÉSEAU HABITAT JEUNES ACCOMPAGNE VERS L'AUTONOMIE

Les jeunes accueillis dans les résidences reste pour 50% d'entre eux entre 6 mois et 2 ans au sein du réseau Habitat Jeunes. Par rapport à 2016, on constate une baisse des courts séjours. En effet, aujourd'hui 31% des jeunes restent moins de 3 mois contre 41% en 2016. À l'opposé, les séjours de plus d'un an sont passés de 22% à 31% aujourd'hui.

Cela pose la question de la mobilité résidentielle des jeunes et de la suite de leur parcours résidentiel. En effet, même si l'augmentation des durées de séjour permet un accompagnement socio-éducatif plus important, les résidences Habitat Jeunes n'ont pas vocation à loger les jeunes sur de longues durées et doivent servir de tremplin à l'émancipation des résidents.

Près de la moitié des jeunes du réseau partent des résidences Habitat Jeunes pour des raisons professionnelles ou de formation, signe de l'intégration de ceux-ci dans le monde du travail.



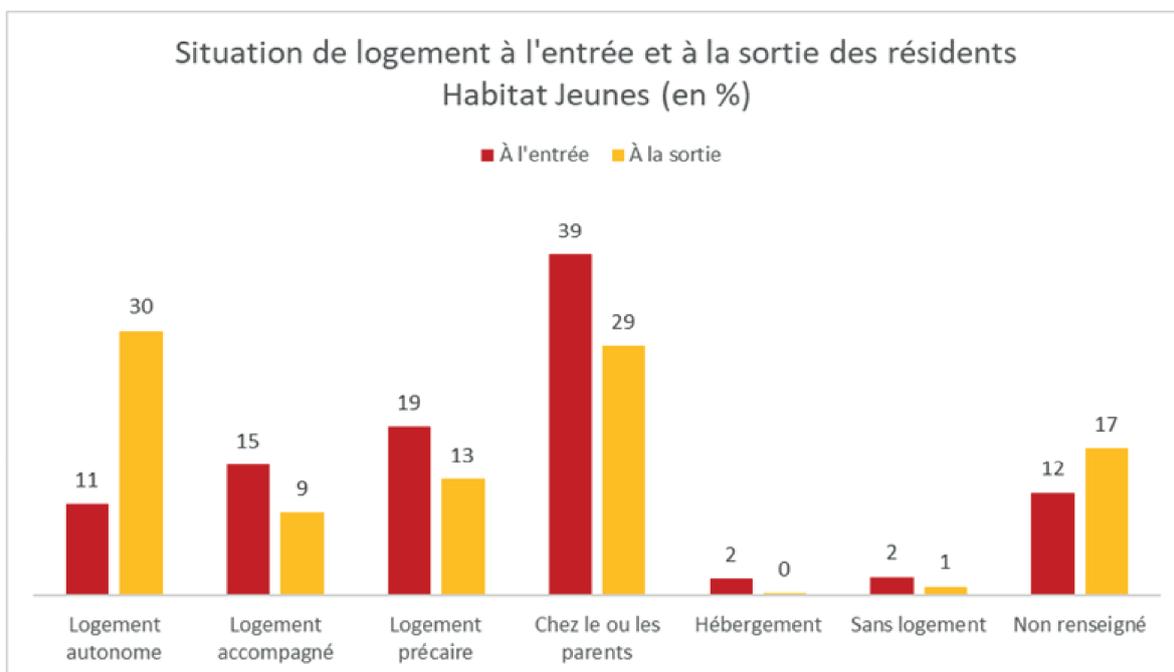
N.B. : Pour raison professionnelle ou de formation : nouveau lieu d'étude, de formation ou de travail, fin de contrat, de formation ou de stage ; Raison réglementaire : Fin du contrat de résidence, rupture du contrat de résidence, limite d'âge.

N.B. : Orange : Manque de ressource ; Turquoise : Insatisfaction ; N/R : 11%

### À NOTER

On peut constater une différence chiffrée dans l'accession à un logement autonome entre les raisons du départ (graph ci-dessus - 21%) et le logement suite à la sortie (graph p. suivante - 30%). Cette différence est due au fait qu'un départ pour raison professionnelle, par exemple, peut aussi permettre l'accession à un logement autonome.



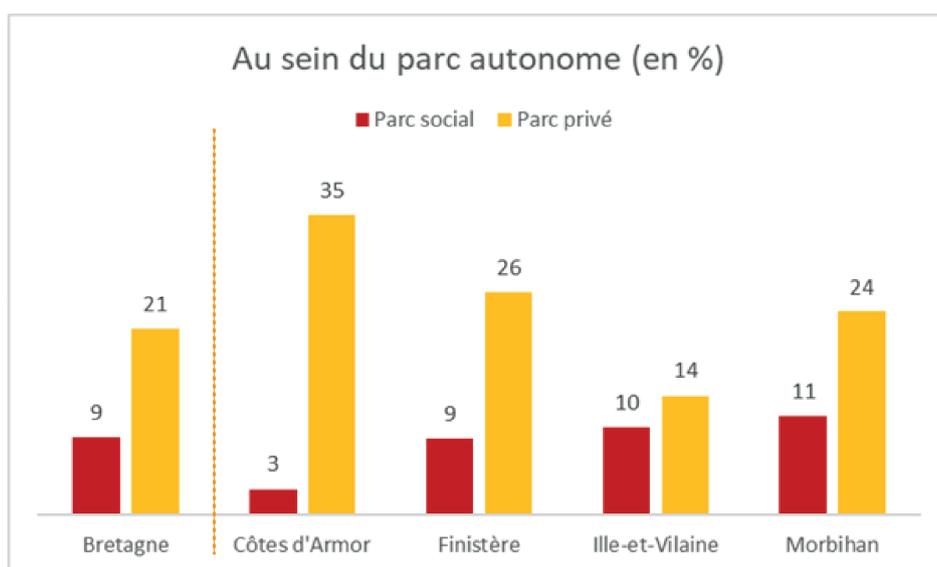


*N.B. : Logement autonome : parc public et privé ; Logement accompagné : sous-location, bail glissant, FJT ou autre institutions ; Logement précaire : Hôtel, camping, squat, chez un tiers ; Hébergement : CHRS et accueil d'urgence.*

En comparant la situation de logement des jeunes à l'entrée et à la sortie des résidences, on constate qu'environ un tiers d'entre eux accède à un logement autonome du parc privé ou public alors qu'ils ne sont que 11% à en venir originalement. Ce chiffre est à mettre en perspective avec le travail socioéducatif effectué au sein des résidences et l'accompagnement des jeunes afin de faire valoir leurs droits et d'éviter les embûches. De plus, la part des jeunes rentrant chez leurs parents est de 29% quand ils sont 39% à en être partis, signe d'une accession à l'autonomie et à l'indépendance.

Enfin, malgré un nombre encore important de jeunes partant vers un logement précaire, celui-ci est plus bas qu'à leur arrivée.

Plus spécifiquement sur le départ vers le logement autonome, on constate que les résidents partent majoritairement vers le parc privé. Même si ces chiffres sont plus équilibrés en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan, cela invite à réfléchir avec les bailleurs sociaux sur la suite du parcours résidentiel des jeunes.



# PANORAMAS DÉPARTEMENTAUX

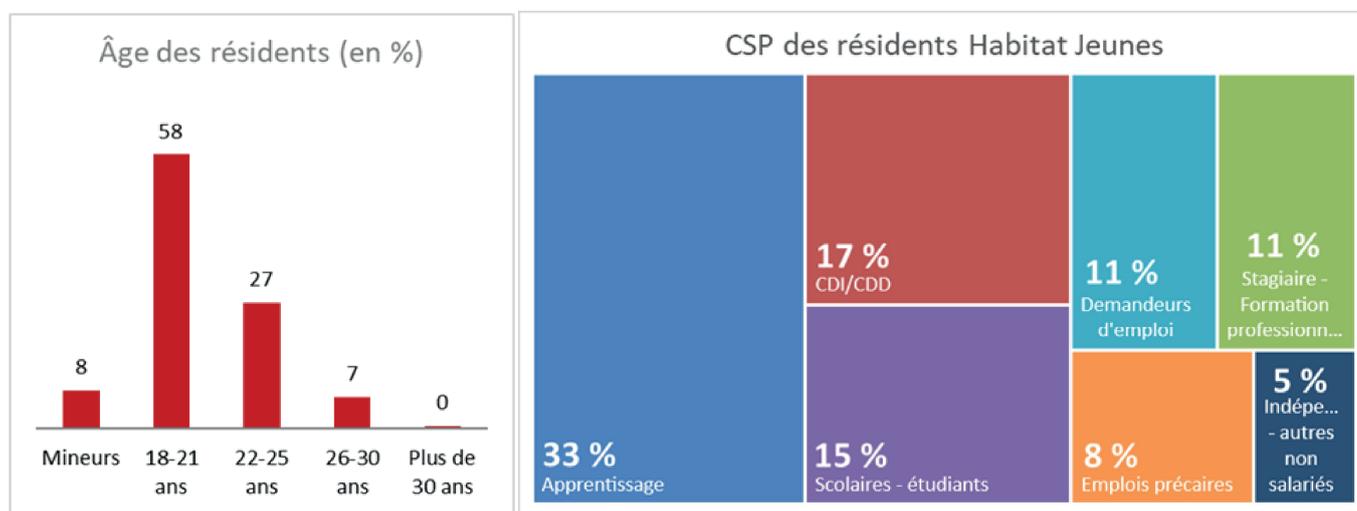
## CÔTES D'ARMOR



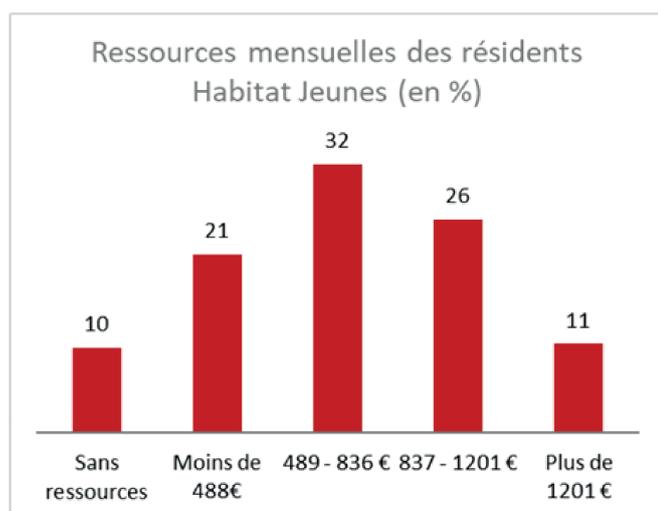
### CHIFFRES CLÉS

- 4 adhérents
- 27 implantations sur 10 communes
- 551 logements
- 987 jeunes logés dans l'année
- 33% de femmes - 67% d'hommes
- 63% des jeunes ont moins de 836€ de revenus mensuels

## LE PUBLIC ACCUEILLI



N.B : Données partielles pour l'association Habitat Jeunes en Trégor-Argoat

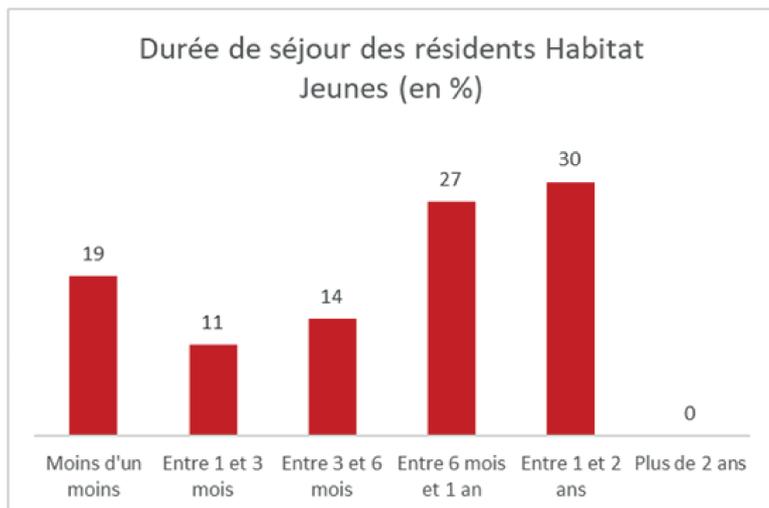


N.B : Données partielles pour l'association Habitat Jeunes en Trégor-Argoat

Les quatre adhérents costarmorcains ont logé 987 jeunes en 2020 soit 14% du total régional. On constate l'ancrage local des résidences du département via la forte proportion de jeunes venant de l'EPCI où est située la résidence (47%). Cet ancrage local semble se renforcer avec le temps, en effet, en 2016, seul 35% des jeunes venaient de l'EPCI où est située la résidence.

Au-delà même du niveau régional, le public accueilli est majoritairement les 18-25 ans (85%) et composé, pour un tiers, d'apprentis. Ce chiffre s'explique par l'accueil important d'apprentis dans les résidences gérées par Steredenn et Sillage.

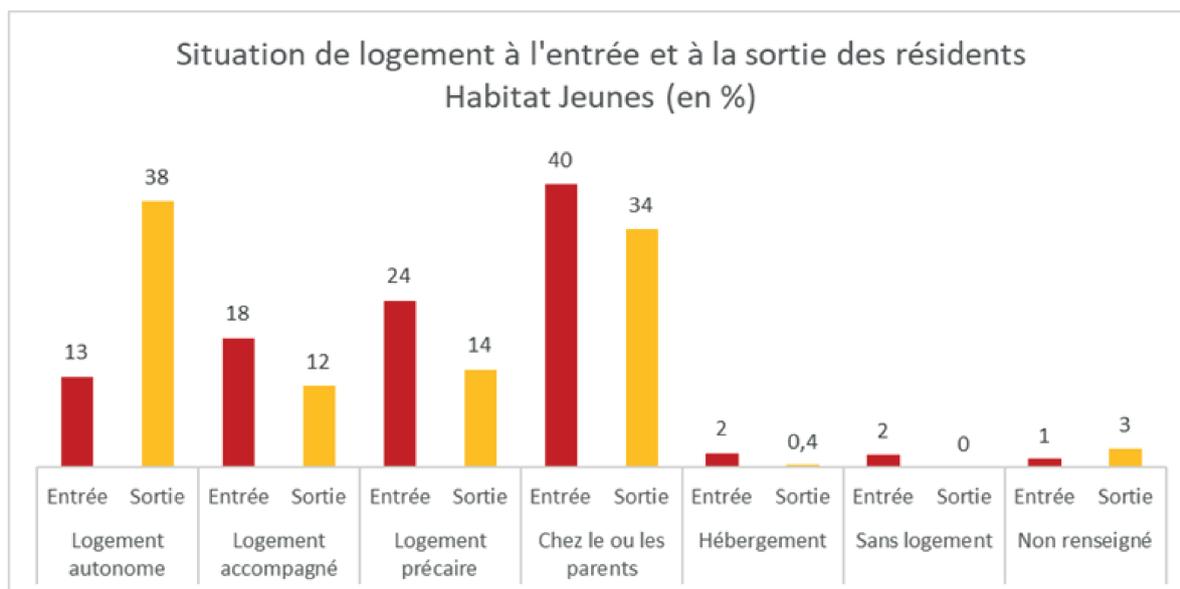
# SÉJOUR ET PARCOURS RÉSIDENTIEL



La durée de séjour des résidents tend à s'allonger au fil des années. Les courts séjours (- d'un mois) sont en baisse (19% en 2020 contre 26% en 2016) alors que les séjours de plus d'un an sont passés de 18 à 30% sur la même période.

Concernant le parcours résidentiel des jeunes, on constate qu'à l'entrée en résidence seul 13% des jeunes viennent d'un logement autonome (parc privé ou public) alors qu'ils sont 38% à rejoindre ce type de logement à la sortie. On peut

émettre l'hypothèse que l'accompagnement proposé au sein des résidences autour des questions d'habitat et de logement encouragent les jeunes à s'orienter vers du logement autonome à la sortie. On peut également observer une baisse de la part des résidents retournant dans un logement accompagné, précaire ou chez les parents.

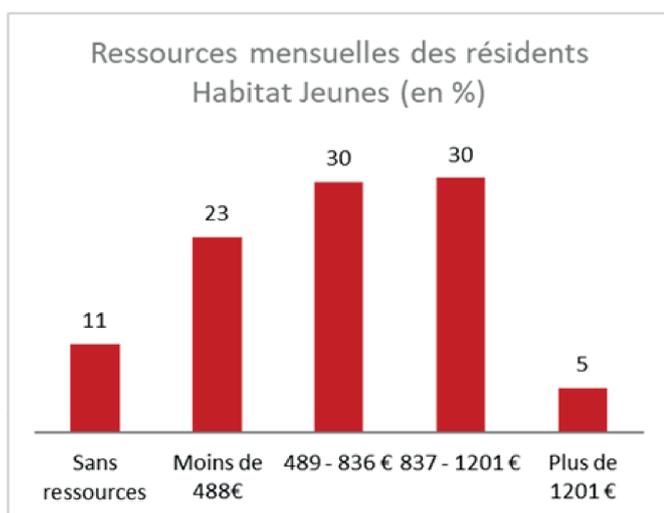
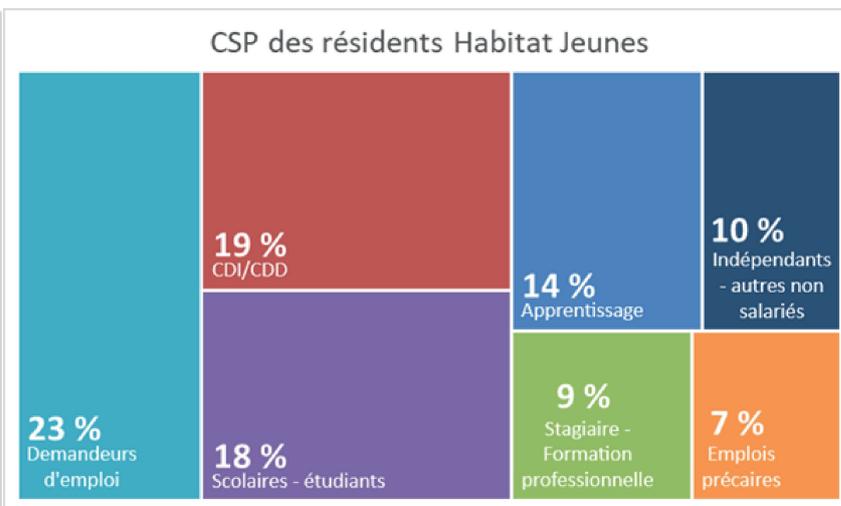
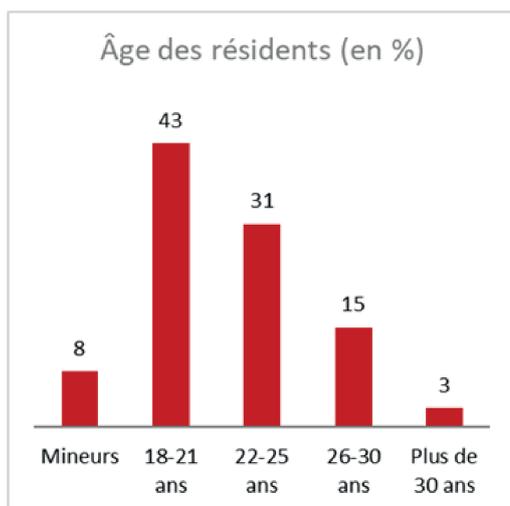




## CHIFFRES CLÉS

- 6 adhérents
- 24 implantations sur 11 communes
- 692 logements
- 1370 jeunes logés dans l'année
- 37% de femmes - 63% d'hommes
- 23% des jeunes sont demandeurs d'emploi

## LE PUBLIC ACCUEILLI

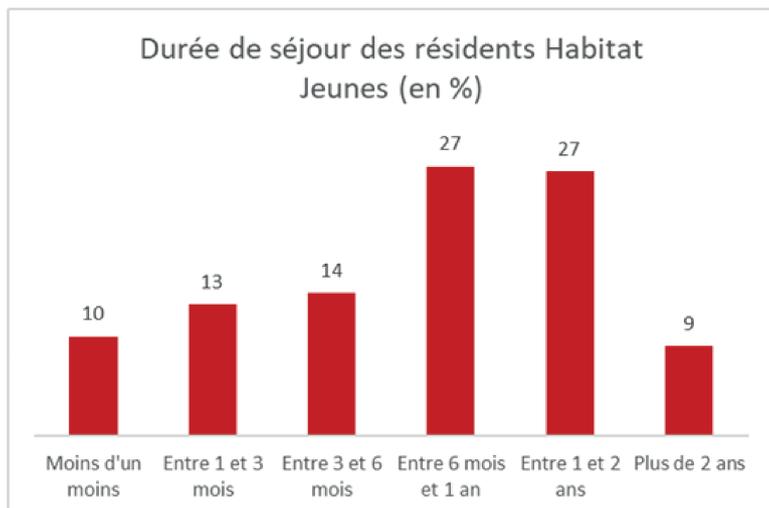


Les six adhérents finistériens ont logé 1370 jeunes en 2020 soit 20% du total régional. Tout comme les Côtes-d'Armor, le département du Finistère se démarque par son ancrage local (49% des jeunes viennent de l'EPCI de la résidence) qui était déjà identifié en 2016 (50% des jeunes venaient de l'EPCI de la résidence).

On remarque un taux plus important de demandeurs d'emploi chez les résidents finistériens. Ce chiffre pourrait s'expliquer en regardant le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) dans le département (18.5% en 2020) mais il s'avère que les taux de chômage des jeunes dans les autres départements sont similaires sans que cela ne se retrouve dans les chiffres des résidences. Étonnamment, la part des résidents ayant moins de 836€ de ressources mensuelles (64%) n'est pas plus importante dans le Finistère par rapport aux Côtes-d'Armor alors que la part des jeunes en recherche d'emploi est plus de deux fois supérieure.

Étonnamment, la part des résidents ayant moins de 836€ de ressources mensuelles (64%) n'est pas plus importante dans le Finistère par rapport aux Côtes-d'Armor alors que la part des jeunes en recherche d'emploi est plus de deux fois supérieure.

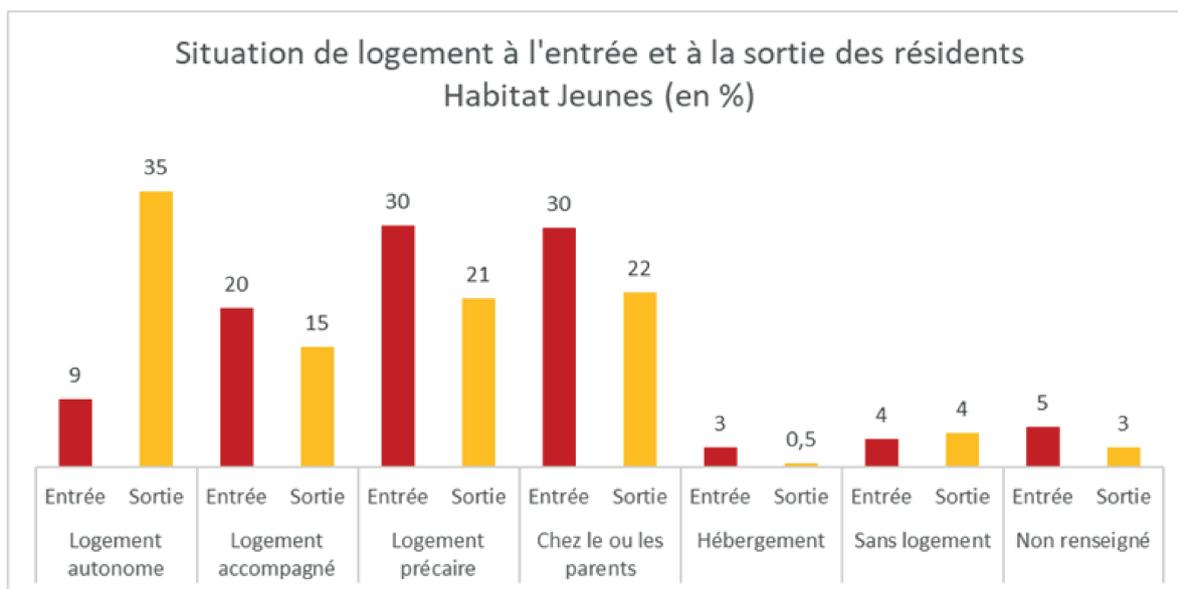
# SÉJOUR ET PARCOURS RÉSIDENTIEL



La durée de séjour des résidents tend à s'allonger au fil des années. Les courts séjours (- d'un mois) sont en baisse (10% en 2020 contre 19% en 2016) alors que les séjours de plus d'un an sont passés de 23 à 36% sur la même période.

Concernant le parcours résidentiel des jeunes, on constate qu'à l'entrée en résidence seul 9% des jeunes viennent d'un logement autonome (parc privé ou public), ils sont 35% à rejoindre ce type de logement à la sortie. On peut émettre

l'hypothèse que l'accompagnement proposé au sein des résidences autour des questions d'habitat et de logement encouragent les jeunes à s'orienter vers du logement autonome à la sortie. On peut également observer une baisse de la part des résidents retournant dans un logement accompagné, précaire ou chez les parents.

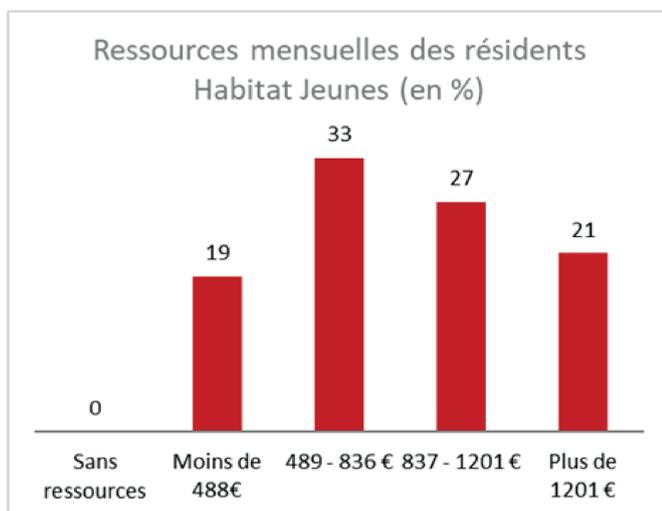
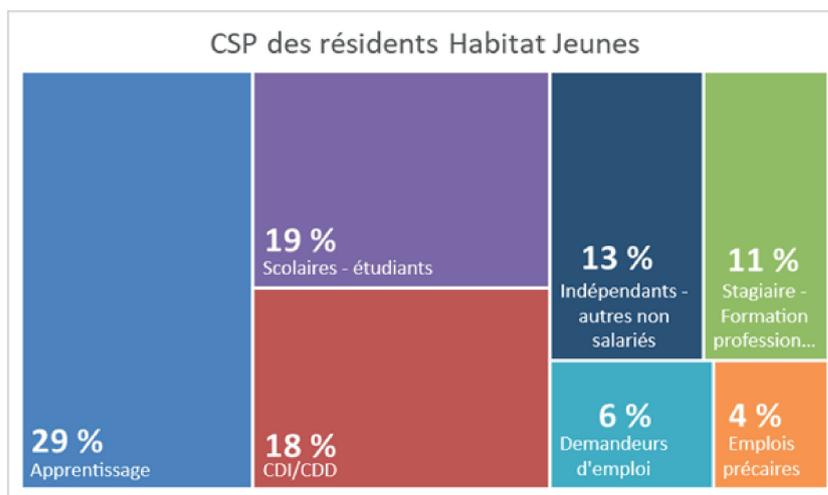
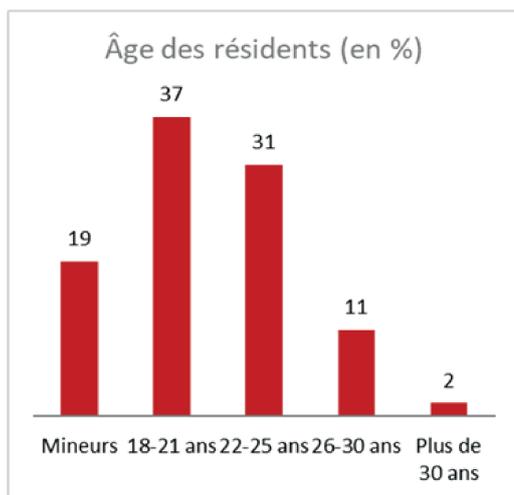




## CHIFFRES CLÉS

- 7 adhérents
- 37 implantations sur 13 communes
- 1391 logements
- 3253 jeunes logés dans l'année
- 33% de femmes - 67% d'hommes
- 19% de mineurs accueillis

## LE PUBLIC ACCUEILLI

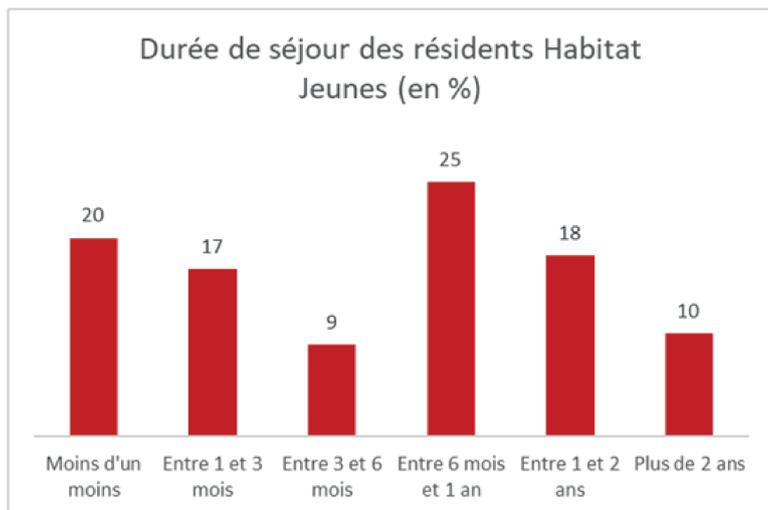


L'Ille-et-Vilaine a vu l'adhésion d'un nouveau gestionnaire en 2020 : les Compagnons du Devoir et du Tour de France. La particularité du public des Compagnons (majoritairement des stagiaires de la formation professionnelle et des apprentis) peut jouer sur certains chiffres. On constate, par exemple, que la part de mineurs accueillis est de 19% dans le département soit environ 10 points de plus que dans les autres départements.

Par ailleurs les sept adhérents breilliens ont logé 3253 jeunes en 2020 soit 48% du total régional. À l'inverse des autres départements, l'ancrage territorial des jeunes logés est moins pregnant. En effet, seul 26% d'entre eux viennent de l'EPCI où est située la résidence. Ce chiffre pourrait s'expliquer par l'attractivité nationale d'une ville comme Rennes (études et emplois) et des zones d'emplois secondaires (Vitré et le groupe Intermarché, Saint-Malo et les métiers du tourisme et de la pêche).

En effet, seul 26% d'entre eux viennent de l'EPCI où est située la résidence. Ce chiffre pourrait s'expliquer par l'attractivité nationale d'une ville comme Rennes (études et emplois) et des zones d'emplois secondaires (Vitré et le groupe Intermarché, Saint-Malo et les métiers du tourisme et de la pêche).

# SÉJOUR ET PARCOURS RÉSIDENTIEL

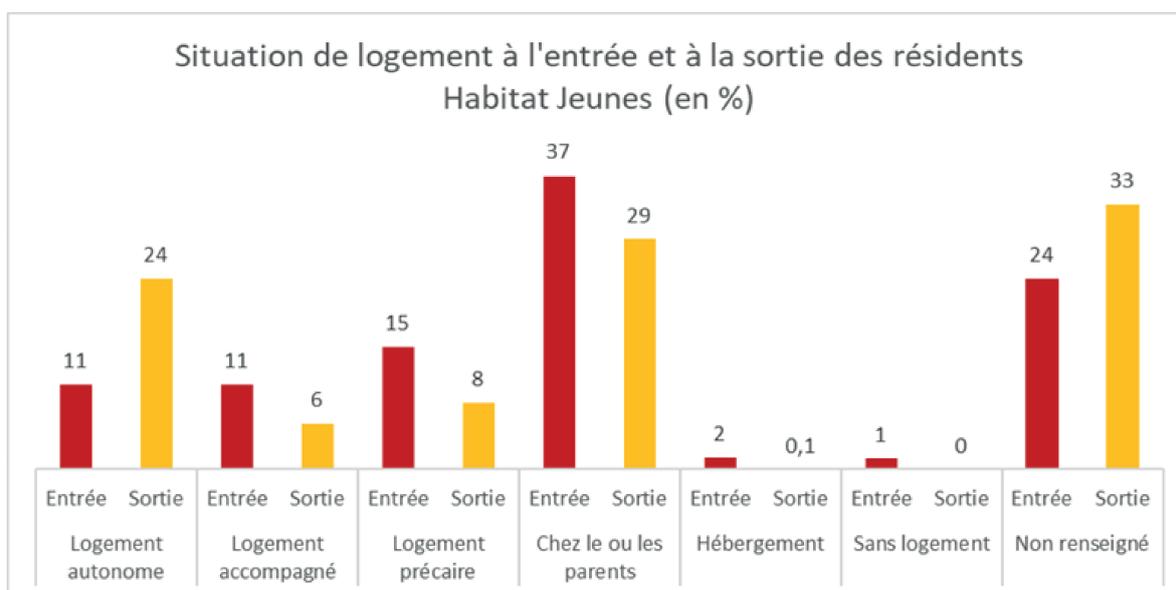


La durée de séjour des résidents tend à s'allonger au fil des années. Les courts séjours (- d'un mois) sont en baisse (20% en 2020 contre 24% en 2016) alors que les séjours de plus d'un an sont passés de 23 à 28% sur la même période. C'est sur ce département où les tendances liées aux durées de séjour sont les plus stables.

Concernant le parcours résidentiel des jeunes, on constate qu'à l'entrée en résidence seul 11% des jeunes viennent d'un logement autonome (parc privé ou public), ils sont 24% à rejoindre ce type de

logement à la sortie. On peut émettre l'hypothèse que l'accompagnement proposé au sein des résidences autour des questions d'habitat et de logement encouragent les jeunes à s'orienter vers du logement autonome à la sortie. On peut également observer une baisse de la part des résidents retournant dans un logement accompagné, précaire ou chez les parents.

À noter toutefois, la part très importante (24 et 33%) de réponses non renseignées, respectivement sur l'entrée et la sortie.

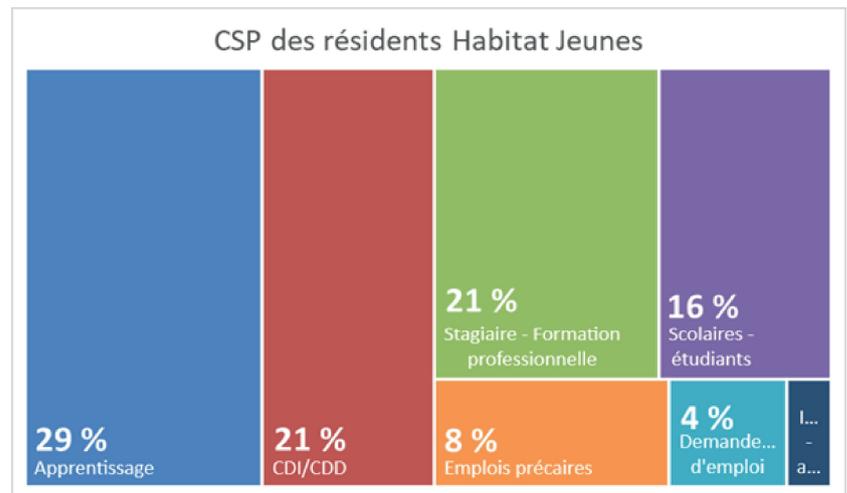
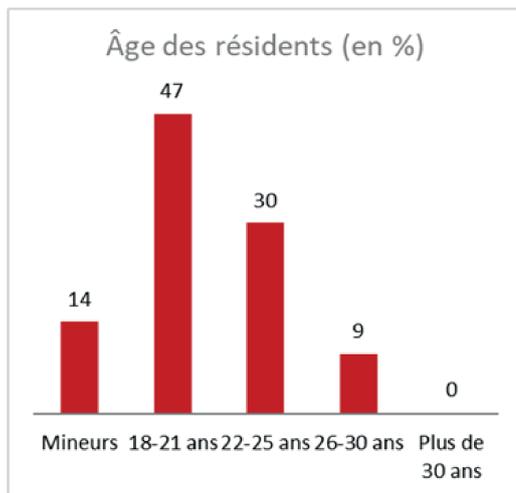




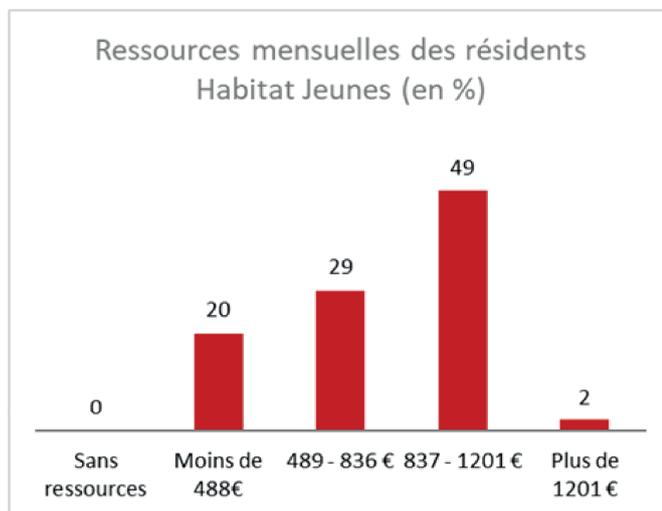
## CHIFFRES CLÉS

- 4 adhérents
- 12 implantations sur 4 communes
- 580 logements
- 1215 jeunes logés dans l'année
- 32% de femmes - 68% d'hommes
- 11% des résidents viennent d'un autre pays

## LE PUBLIC ACCUEILLI



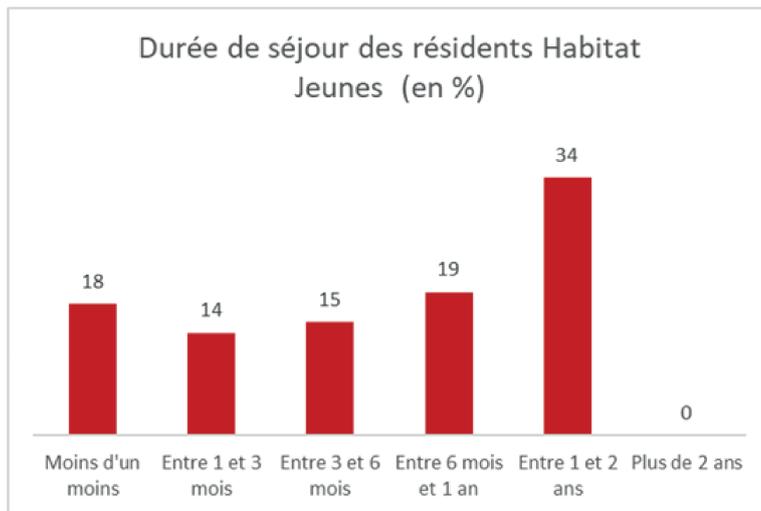
N.B : Indépendants et autres salariés (bleu marine) : 1%



Les quatres adhérents morbihannais ont logé 1215 jeunes en 2020 soit 18% du total régional. À l'instar des résidents d'Ille-et-Vilaine, ceux du Morbihan viennent davantage de territoires non locaux. En effet, ils sont 11% à venir d'un autres pays (entre 2 et 4% pour les autres départements). Cette tendance est d'ailleurs en baisse, ils étaient 17% à venir d'un autre pays en 2016.

Les résidents morbihannais se détachent par une faible part de demandeurs d'emploi (4%) et un taux très important d'apprentis et de stagiaires de la formation professionnelle (50%). Cet important taux d'apprentis se retrouve d'ailleurs dans la part des mineurs accueillis.

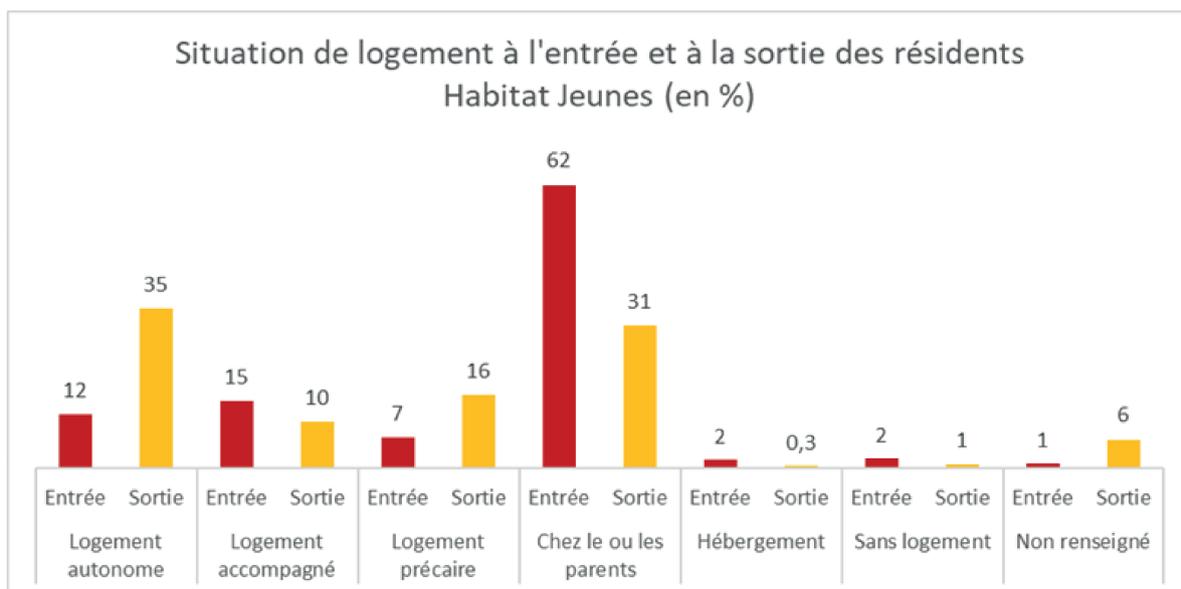
# SÉJOUR ET PARCOURS RÉSIDENTIEL



La durée de séjour des résidents tend elle à s'allonger au fil des années. Les courts séjours (- d'un mois) sont en baisses (18% en 2020 contre 29% en 2016) alors que les séjours de plus d'un an sont passés de 19 à 34% sur la même période.

Concernant le parcours résidentiel des jeunes, on constate qu'à l'entrée en résidence seul 12% des jeunes viennent d'un logement autonome (parc privé ou public), ils sont 35% à rejoindre ce type de logement à la sortie. On peut émettre

l'hypothèse que l'accompagnement proposé au sein des résidences autour des questions d'habitat et de logement encouragent les jeunes à s'orienter vers du logement autonome à la sortie. On peut également observer une baisse de la part des résidents retournant dans un logement accompagné, précaire ou chez les parents.



# REGARD SUR 2021



Si le retour vers l'emploi et la formation des jeunes semble laisser penser que les effets de la crise sanitaire sur leur situation socioéconomique sont derrière nous, cela n'a pas été sans laisser de traces. Les publics jeunes se sont encore paupérisés. Un phénomène que la réforme des APL, début 2021, a accentué en touchant de plein fouet les jeunes salariés ayant des revenus au niveau ou inférieur au SMIC, soit la grande majorité des jeunes. A cette précarité économique, et sans doute parfois en lien avec cette dernière, la santé mentale des jeunes inquiète particulièrement les équipes socioéducatives.

Anxiété, angoisse, tentatives de suicide, renfermement sur soi, addictions, violence... il s'agit aujourd'hui d'accompagner et/ou orienter de plus en plus de jeunes vers des professionnels adaptés afin de les aider au mieux alors que nombre d'entre eux ont vu leur projet d'avenir disparaître. Au sein des résidences Habitat Jeunes, la dimension collective des actions apparaît à nouveau comme cruciale, alors qu'elle a souvent été, par force, mise de côté en 2020. Les actions collectives sont aujourd'hui essentielles, en plus de l'accompagnement individuel, au bien-être physique et mental de nombreux jeunes ainsi qu'à la réussite de leur parcours vers un logement autonome.

2021 c'est aussi la poursuite du développement du réseau, et notamment sur les territoires tendus tels que Rennes Métropole, qui a vu la publication d'un appel à projet portant sur 400 places de FJT auquel ont répondu en concertation les trois adhérents rennais. De plus, les travaux de réaménagement de l'ancien espace restauration ont pris fin à Redon ainsi que des travaux de réhabilitation à Fougères.

Dans le Morbihan, deux résidences intergénérationnelles gérées par Agora Services à Pontivy et Grand-Champ ont pu ouvrir en plus d'une résidence FJT à Quiberon, destinée majoritairement aux saisonniers. L'association Cap Avenir a pu voir la pose de la première pierre du futur FJT à Ploërmel, en plus de voir le PAEJ qu'elle porte valorisé par les pouvoirs publics et bénéficié d'une extension sur le territoire d'Auray. À Vannes, le CCAS de la ville, a pu enfin profiter de la réhabilitation de ses espaces collectifs.

Dans les Côtes d'Armor, la toute nouvelle association « Habitat Jeunes en Trégor-Argoat » regroupe désormais les résidences de Guingamp et Lannion. L'association a également été lauréate d'un appel à projet du Plan de Relance, sur le sujet de l'accès aux droits, en proposant la création d'un Service Habitat Jeunes pour leur territoire.

Enfin dans le Finistère, une réflexion est également en cours sur la création d'un service Habitat Jeunes à l'échelle du département en collaboration avec tous les adhérents finistériens afin d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner les jeunes locaux de la manière la plus efficace possible.

Dans le même temps, le réseau national a voté en 2021 sa nouvelle motion d'orientation qui s'articule autour de trois points centraux : la transformation écologique, agir sur les conditions des jeunes et le renforcement dynamiques collectives.

# LES ADHÉRENTS ACTUELS

## CÔTES D'ARMOR

### HABITAT JEUNES EN TRÉGOR-ARGOAT - HJTA

Présent principalement à : Guingamp - Lannion  
global@hjta.bzh  
02 96 43 77 11

### SILLAGE

Présent principalement à : Saint-Brieuc - Paimpol - Loudéac - Lamballe  
contact@sillage.bzh  
02 96 33 23 91

### STEREDENN

Présent principalement à : Dinan - Plancoët  
contact@steredenn.org  
02 96 87 12 12

## FINISTÈRE

### ASSOCIATION D'IROISE POUR LE LOGEMENT, L'EMPLOI ET LES SOLIDARITÉS - AILES

Présent principalement à : Brest - Carhaix  
habitatiroise@ailes29.org  
02 98 43 45 48

### CCAS DE LA VILLE DE MORLAIX

Présent principalement à : Morlaix  
ccas@villedemorlaix.org  
02 98 88 82 15

### ETAP'HABITAT

Présent principalement à : Quimper  
contact@etap-habitat.bzh  
02 98 64 10 70

### FONDATION MASSÉ TRÉVIDY

Présent principalement à : Quimper - Concarneau  
fjt@fmt.bzh  
02 98 55 31 58

### LES AMITIÉS D'ARMOR

Présent principalement à : Brest  
amities@amities-armor.asso.fr  
02 98 03 06 77

### ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU FINISTÈRE - PEP29

Présent principalement à : Quimperlé  
habitatjeunesqple@pep29.org  
02 98 39 69 69

## LES AMITIÉS SOCIALES

Présent principalement à : Rennes  
contact@amities-sociales.fr  
02 99 67 56 00

## MAISON D'ACCUEIL DU PAYS DE REDON - MAPAR

Présent principalement à : Redon - Guichen - Bain-de-Bretagne  
contact@mapar.fr  
02 99 72 14 39

## POSABITAT

Présent principalement à : Fougères  
accueil@posabitat.com  
02 99 94 39 50

## ASSOCIATION SAINT-JOSEPH DE PRÉVILLE - ASJP

Présent principalement à : Rennes  
contact@asjp.fr  
02 99 14 21 00

## TREMLIN

Présent principalement à : Vitré  
accueil.habitat@tremlin-vitre.org  
02 99 74 61 73

## ASSOCIATION TY AL LEVENEZ - ATAL

Présent principalement à : Saint-Malo - Dinard - Pleurtuit  
reception@atal.bzh  
02 99 40 29 80

## ASSOCIATION OUVRIÈRE DES COMPAGNONS DU DEVOIR ET DU TOUR DE FRANCE - MAISON DE RENNES

Présent principalement à : Rennes  
reception@atal.bzh  
02 99 65 14 00

## AGORA SERVICES

Présent principalement à : Lorient - Auray - Pontivy  
contact@agoraservices.fr  
02 97 21 72 02

## CAP AVENIR

Présent principalement à : Vannes  
residencedumene@orange.fr  
02 97 54 33 13

## CCAS DE LA VILLE DE VANNES

Présent principalement à : Vannes  
residence.kerizac@mairie-vannes.fr  
02 97 62 68 40

## ESCALE JEUNE MADAME MOLÉ

Présent principalement à : Vannes  
foyer-madame-mole@orange.fr  
02 97 47 29 60

# LES SERVICES HABITAT JEUNES EN 2022

## CÔTES D'ARMOR

### SERVICE HABITAT JEUNES - SILLAGE

12, boulevard Clémenceau  
22000 SAINT-BRIEUC  
contact@sillage.bzh  
02 96 33 96 96

### COMITÉ LOCAL POUR LE LOGEMENT AUTONOME DES JEUNES - STEREDENN

1, route de Dinard  
22100 DINAN  
claj@steredenn.org  
02 96 85 25 24

### SERVICE HABITAT JEUNES «LOGEZ JEUNESSE» - HJTA

2, boulevard Mendès France (accès rue Hyacinthe Cheval)  
22200 GUINGAMP  
logez.jeunesse@hjta.bzh  
07 66 19 94 31

## FINISTÈRE

### COMITÉ POUR L'HABITAT DES JEUNES - FONDATION MASSÉ TRÉVIDY

30, rue de la providence  
29000 QUIMPER  
cphj@fmt.bzh  
02 98 64 41 41

## ILLE-ET-VILAINE

### POINT LOGEMENT JEUNES - ASSOCIATION TY AL LEVENEZ

3, avenue de la Fontaine au Bonhomme  
35400 SAINT-MALO  
plj@atal.bzh  
02 23 18 28 86

# L'URHAJ BRETAGNE

### URHAJ BRETAGNE

11 bis, avenue Gros Malhon  
35000 RENNES  
bretagne@unhaj.org  
02 99 31 87 99

# NOTES



A series of horizontal dotted lines for writing notes.



# MERCI À NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

